CARITAS Schweiz Suisse Svizzera Svizra

Vaincre la pauvreté par la formation

La position de Caritas sur le rôle de la politique de formation dans la prévention de la pauvreté

Prise de position de Caritas_juillet 2011

Risques de pauvreté élevés

En bref: **Caritas souhaite réduire de moitié le nombre de personnes touchées par la pauvreté d'ici à 2020 et diminuer considérablement le risque d'héritage social de la pauvreté par le biais d'une politique coordonnée de la Confédération et des cantons. En-dehors de la famille, les lieux de socialisation se trouvent essentiellement dans l'enseignement et la formation, qui jouent donc un rôle de premier plan dans la répartition des chances. Les revenus que nous gagnons, les emplois que nous obtenons, dépendent pour beaucoup de notre biographie de formation. La politique de l'éducation forme donc l'un des axes principaux de la prévention de la pauvreté et elle doit commencer dans la petite enfance.**
Dans cette prise de position, Caritas traite des aspects de la politique de l'éducation qui rejoignent la politique de lutte contre la pauvreté, et demande que la Suisse adopte un paquet exhaustif de mesures en matière d'éducation et de formation.

Caritas a une vision: en 2020, les chances d'éducation des enfants ne seront plus déterminées par le niveau de formation de leurs parents, ou leurs ressources. Grâce à une politique de l'éducation ciblée, la transmission de la pauvreté sera considérablement réduite. L'enseignement et la formation en Suisse contribueront fortement à établir l'équité des chances. Chacune et chacun aura la possibilité de mettre en valeur ses aptitudes et ses talents et de poursuivre une formation professionnelle apte à lui garantir un emploi satisfaisant et un revenu correct. La diversité culturelle et sociale à l'école et sur le marché du travail aura cessé d'être considérée comme un problème, elle sera désormais assimilée à une chance.

Pour que cette vision devienne réalité, il faut que la Confédération et les cantons, les instituts privés et publics de formation et les employeurs réunissent et coordonnent leurs efforts. Il s'agit de considérer les tâches du domaine de l'éducation comme un investissement à long terme. Même si la politique de l'éducation ne peut pas, à elle seule, réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, elle reste un instrument de première importance quand il s'agit d'éviter que la pauvreté ne continue de se transmettre d'une génération à l'autre.

L'éducation est un facteur premier de la participation au marché de l'emploi et de l'obtention d'un revenu assuré: c'est en nous appuyant sur notre éducation et notre formation que nous affrontons les problèmes et les défis de l'existence. Idéalement, notre formation nous permet de développer nos aptitudes, de nous intégrer dans la société, de participer au processus démocratique, en bref, d'épanouir les compétences intellectuelles et sociales dont nous avons besoin pour gérer notre existence de manière autonome. De plus, l'éducation et la formation permettent d'atteindre l'équité des chances dans la société.

Un bas niveau de formation représente un risque accru de connaître la pauvreté. Les personnes qui ne peuvent pas suivre une formation post-obligatoire sont plus fortement touchées par la pauvreté que les autres. Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, 57 pour cent de personnes n'ont pas suivi de formation post-obligatoire; dans l'ensemble de la population en âge de travailler, ce taux n'est que de 13 pour cent.[1] Un bas niveau de formation a pour conséquence un revenu limité; en cas de chômage, les

Les formations professionnelles des bénéficiaires de l'aide sociale (à partir de 18 ans) en comparaison avec la population active (25 à 65 ans)

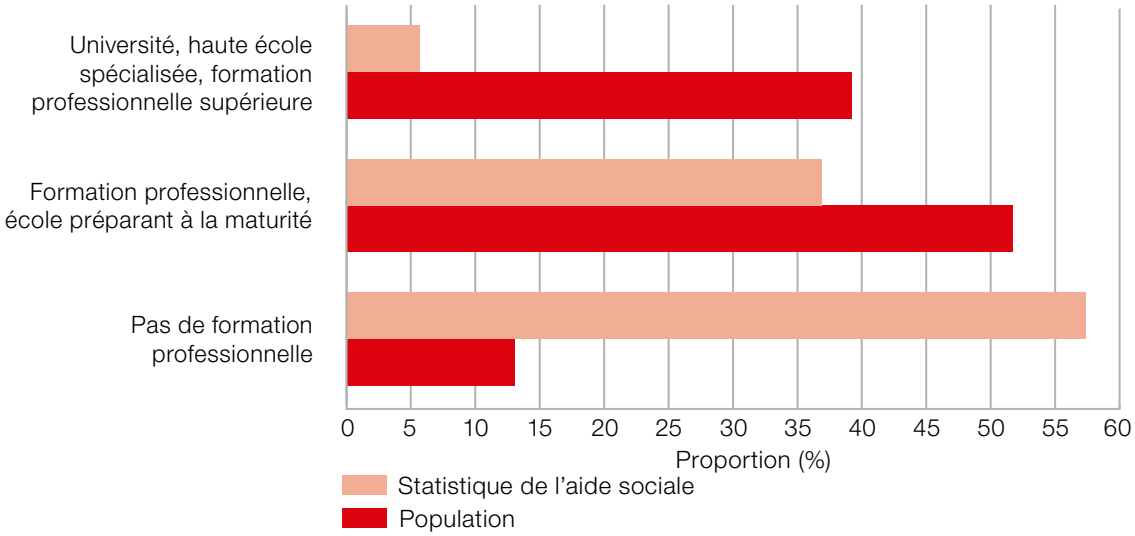

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, Recensement de la population 2000, Schweizerische Arbeitskräfteerhebung

Le système suisse de formation renforce les inégalités

personnes peu ou pas qualifiées ont en outre moins de chances de retrouver du travail. Conséquence: elles tombent dans le chômage de longue durée et la dépendance à l'aide sociale.

Globalement, le degré de formation de la population suisse s'est constamment amélioré au cours des dernières décennies. Le nombre de personne qui terminent une formation professionnelle ou font une maturité a significativement augmenté depuis le début des années 90. En dépit de cette tendance, il reste encore 13 pour cent de personnes en âge de travailler (25 à 64 ans) qui n'ont pas de formation post-obligatoire. En 2009, ce pourcentage représentait 560 000 personnes.[2]

En Suisse, le degré de formation est fortement lié à l'origine sociale.

En Suisse, le degré de formation est fortement lié à l'origine sociale. La situation financière et le degré de formation des parents, notamment, détermine fortement ceux des enfants. L'étude PISA 2009 montre que ces dernières années, la Suisse a peu évolué en la matière: l'origine sociale cesse d'être assez déterminante.

Même si ces dernières années, le système d'éducation est devenu ponctuellement plus perméable, on observe également la tendance inverse. Il existe un risque réel que la sélection et la reproduction sociale n'en soient renforcées. C'est ainsi que de plus en plus d'enfants fréquentent des cours payants de soutien, d'appui ou de préparation des examens; c'est ainsi qu'à l'école primaire, on accorde de plus en plus d'importance au soutien des enfants particulièrement doués; c'est ainsi encore que l'octroi des prêts se généralise, au détriment de l'octroi de bourses; ou encore, la maturité devient une condition sine qua non pour un nombre croissant de formations professionnelles; enfin, le marché de la formation continue se tourne de plus en plus vers les personnes qui sont déjà bien qualifiées.

1 Rapport social statistique Suisse 2011, Office fédéral de la statistique

2 Enquête suisse sur la population active ESPA 2009, Office fédéral de la statistique

Chances de formation

Éducation de la petite enfance: crèches et école maternelle

On sait aujourd'hui que le développement cognitif et émotionnel acquiert une très grande importance dans les jeunes années de la vie des enfants. En Suisse, les conditions dans lesquelles les enfants d'âge préscolaire vivent sont extrêmement variées. Les enfants font preuve de compétences différentes déjà lors de leur entrée à l'école et les déficits d'éducation prennent forme déjà dans la pré-scolarité. L'éducation de la petite enfance offre donc un grand potentiel de réduction de la pauvreté.

L'éducation de la petite enfance offre un grand potentiel de réduction de la pauvreté.

Ces dernières années, en Suisse, on a accordé la priorité au développement du nombre de places de prises en charge; il faut maintenant introduire, en matière d'éducation de la petite enfance, un «changement de paradigme, et passer de la prise en charge à l'éducation»[3]. Maintenant que la question du nombre de places de prises en charge est en passe de se résoudre, il faut désormais mettre l'accent sur la qualité de ces prises en charges, développer et mettre en œuvre des plans éducatifs. De plus, il est important d'associer les parents à ce processus et de mettre en évidence à leur attention les nécessités de leurs enfants en matière d'éducation.

Scolarité obligatoire: niveaux primaire et secondaire I

Les classes à différents degrés d'âges, les classes hétérogènes et l'encouragement individuel sont autant d'éléments permettant de reconnaître les forces et les faiblesses des enfants, de respecter leur rythme d'apprentissage individuel et de leur favoriser un apprentissage social. Il s'agit de limiter, ou même d'empêcher complètement, la stigmatisation dans le système de l'éducation.

Il est important de mettre sur pied des offres de prises en charge extrafamiliales d'accompagnement scolaire. Ces dernières en effet permettent aux parents d'exercer une activité professionnelle à un pourcentage plus important, et donc d'augmenter les revenus de la famille. En parallèle, les enfants reçoivent un soutien pour leurs devoirs à la maison et sont accompagnés dans leurs activités extrascolaires. Le contact entre l'école et les parents joue également un rôle important pour que l'enfant puisse réussir ses apprentissages scolaires. Lorsque cela fonctionne et que les parents, le corps enseignant, la direction de l'école et les travailleurs sociaux en milieu scolaire prennent en charge de concert la responsabilité des apprentissages de l'enfant, ses chances de réussite sont bien plus grandes.

Formation continue: niveau secondaire II et niveau tertiaire

Ces dernières années, un diplôme professionnel est devenu indispensable à l'intégration sociale et économique. Comparé aux autres pays, la Suisse possède un taux de chômage exceptionnellement bas, et ce même en temps de récession économique. Ce taux bas est également une conséquence du système d'éducation, universellement reconnu comme un modèle réussi.

La sélection qui, en Suisse, continue d'avoir proportionnellement lieu assez précocement, a pour conséquence que les élèves dont les performances sont moindres n'atteignent pas le même niveau de formation et ont plus de peine à trouver un apprentissage. Outre la suppression des modèles scolaires proposant un nivellement en fonction des performances, il faut donc renforcer les formations menant à l'attestation fédérale (formation professionnelle de base de deux ans) puisque ces dernières permettent aux élèves moins performants d'obtenir tout de même un diplôme professionnel.

Les personnes à faible niveau de qualification profitent peu de la formation continue et n'ont donc pas beaucoup de possibilités d'améliorer leur revenu.

Il faut absolument permettre un accès à la formation du niveau secondaire II (formation professionnelle de base et maturité gymnasiale) à toute personne vivant en Suisse, quel que soit son âge. Il faut intensifier les informations sur la validation des acquis de l'expérience et les mesures de soutien que sont, par exemple, les congés de formation et les bons de formation.

Apprendre sa vie durant: formation continue

Ces dernières années, la formation continue a gagné en importance. On attend des employés qu'ils se forment en continu pour pouvoir suivre les changements du marché du travail. Cependant, en Suisse, le marché de la formation continue contribue à intensifier encore les disparités dans les degrés de formation. Les personnes disposant d'un diplôme professionnel fédéral, ou d'un certificat de fin d'études en haute école ou à l'université utilisent trois fois plus les offres de formation continue que les personnes qui n'ont qu'un diplôme de fin d'étude obligatoire. Les personnes déjà bien qualifiées peuvent donc améliorer leurs compétences et qualifications par le biais de la formation continue, augmentant ainsi leurs chances sur le marché du travail. A contrario, les personnes à faible niveau de qualification profitent peu de la formation continue et n'ont donc pas beaucoup de possibilités d'améliorer leur revenu ni leurs possibilités sur le marché du travail.

Il faut donc mettre en œuvre des mesures particulières qui permettront aux personnes peu qualifiées de suivre des formations continues qualifiantes, et ce, notamment dans les régions rurales; de plus, la formation continue doit devenir une part intégrante du travail. Rotation sur la place de travail, travail de formation sur place, évaluation régulière et gratuite des qualifications et planification de carrière, systèmes d'incitation, ou encore bons de formation, congés de formation et validation des acquis de l'expérience, peuvent contribuer à rendre la formation continue accessible aux personnes peu qualifiées. Les personnes au chômage et les personnes recourant à l'aide sociale doivent elles aussi avoir accès à une formation qualifiante. Il vaut mieux valoriser le fait de participer durablement au marché du travail que le fait de pouvoir y revenir rapidement. Par exemple, le travail dans une entreprise sociale devrait permettre d'acquérir un certificat de formation.

3 Étude fondamentale sur mandat de la commission suisse pour l'UNESCO: «Education de la petite enfance en Suisse», sous la direction de Margrit Stamm, 2009

Les réponses de Caritas

Pour réduire durablement la pauvreté et casser le cercle infernal de l'héritage de la pauvreté, créer l'équité des chances et faire face au manque de personnel qualifié, la Suisse a besoin d'un vaste paquet de mesures dans le domaine de l'éducation. Caritas invite le Conseil fédéral et le Parlement à inscrire dans le plan de législature 2011–2015 un ambitieux paquet de mesures de politique de l'éducation et de la formation, et de prévoir, avec les cantons, des fonds suffisants pour mettre en œuvre ce paquet de mesures. Les moyens affectés à la formation représentent un investissement de politique sociale visant à réduire la pauvreté. Un paquet de mesures dans le domaine de l'éducation doit contenir les aspects suivants:

1. Équité des chances par le biais de l'éducation de la petite enfance

Pour éviter que la pauvreté ne se transmette de génération en génération, il faut investir dans l'éducation de la petite enfance. ***Caritas invite la Confédération les cantons et les communes à mettre sur pied un système d'éducation exhaustif, subventionné par l'Etat et fondé sur les plans éducatifs de la petite enfance.*** Cela permettrait de réduire les différences de départ qui existent actuellement, au début de l'école primaire déjà. Encore plus que maintenant, les enfants doivent obtenir un soutien précoce. Tous les enfants doivent pouvoir déployer leurs compétences. Il faut associer les parents et leur montrer quels sont les besoins de développement de leurs enfants.

2. Intensifier le soutien individuel

Les classes à différents degrés d'âges, les classes hétérogènes et l'encouragement individuel permettent de reconnaître les forces et les faiblesses des enfants, de respecter le rythme d'apprentissage individuel et de permettre l'apprentissage social. ***Caritas propose que le soutien individuel des enfants dans des classes à différents degrés d'âges devienne un standard.*** Cela permet de mieux tenir compte des compétences de toutes et tous, et notamment des enfants de milieux défavorisés. Pour ce faire, il faut mettre en place une formation et une formation continue systématique du corps enseignant en matière de soutien des enfants et des jeunes provenant des milieux touchés par la pauvreté, incluant des connaissances des causes de la pauvreté et de la manière dont elle se transmet, ainsi qu'une réflexion intensive des possibilités de soutien individuel. D'autre part, la Confédération et les cantons doivent investir des moyens suffisants pour la mise en œuvre de ce projet dans le quotidien scolaire.

3. Garantie de formation au niveau secondaire II

Il faut absolument que toutes et tous puissent suivre une formation scolaire et professionnelle aussi bonne que possible. ***Caritas invite par conséquent la Confédération à faire en sorte qu'une première formation professionnelle allant au moins jusqu'au niveau secondaire II soit possible pour toutes et tous, ceci sans limitation d'accès ni âge limite.*** Le choix d'une formation professionnelle représente un moment déterminant de la vie d'un jeune. Il faut donc soutenir tous les jeunes dans cette démarche, par le biais d'une orientation professionnelle déjà au niveau secondaire I. les possibilités de poursuivre une formation professionnelle à l'âge adulte doivent aussi être mieux communiquées et rendues plus accessibles.

4. Formation continue qualifiante pour toutes et pour tous

La loi sur la formation continue, qui est en cours d'élaboration, représentera une chance de garantir que le système suisse de formation contribue à une plus grande équité des chances et une diminution des problèmes de pauvreté. La formation continue devrait permettre aux employés, et notamment aux personnes peu qualifiées, d'améliorer leurs chances sur le marché du travail et de gagner un revenu plus intéressant. ***Caritas demande que les personnes de plus de cinquante ans qui sont au chômage ou à l'aide sociale soient soutenues pour suivre des formations continues qualifiantes.*** Ce n'est que par là que l'on arrivera à créer une intégration durable sur le marché du travail.

Auteure: Regula Heggli, responsable service politique sociale, courriel: rheggli@caritas.ch, tél. 041 419 23 37

Nous sommes solidaires

Löwenstrasse 3
Case postale
CH-6002 Lucerne

Tél.: +41 41 419 22 22
Fax: +41 41 419 24 24
Courriel: caritas@caritas.ch

Internet: www.caritas.ch
Compte postal: 60-7000-4

Système de gestion de la qualité
ISO 9001
No. de client 14075